

lière dans le bâtiment de l'exposition. Quand on a vu ces choses, l'on a mis en doute leur provenance de l'île d'Anticosti. Il y avait des ours, des chiens et des oiseaux de diverses espèces, du bois de diverses espèces et des légumes qui semblaient avoir été produits par un sol très riche, ce qui était l'indice que le pays qui les avait produits jouissait d'un climat magnifique. J'ai dit au propriétaire que nous avions été informés que ces articles n'étaient pas cultivés dans l'île, et qu'il me faudrait des preuves authentiques qu'ils l'étaient, sans quoi ils seraient enlevés. Je dois dire que je n'ai pas permis que l'on exposât des produits de l'île d'Anticosti se rattachant au trophée agricole où étaient exposés les produits des autres parties du Canada. Tout ce que je puis dire c'est que j'ai eu le meilleur témoignage possible, des personnes qui avaient récolté les articles, des capitaines de navires qui les avaient transportés à Québec, et des officiers de Québec qui les avaient reçus, de sorte que j'étais bien convaincu, d'après ces témoignages que ces articles étaient véritablement des produits d'Anticosti. Bien que je ne pouvais pas mettre ces articles de côté j'ai fait tout en mon pouvoir pour ne pas appuyer les déclarations faites par le propriétaire ou les personnes intéressées à leur vente. En m'efforçant, comme commissaire exécutif du Canada, de savoir si les déclarations contenues dans le prospectus étaient fidèles, j'en répondais invariablement que je n'avais rien pour les confirmer, et je crois que l'honorable député admettra que c'était le plus que je pouvais faire.

M. TROW: Ayant eu l'occasion de voir l'exposition, je crois que les arrangements ont été bien faits, à l'exception des arrangements concernant le fromage, comme on vient de le dire. J'ai eu le plaisir de rencontrer l'honorable monsieur qui était chargé de cet article d'Ontario (M. Ballantyne) et il me dit qu'il n'avait pas été bien traité par les officiers de l'exposition, qu'il n'avait pas l'espace suffisant, et que conséquemment il refusa d'exposer les produits tel qu'ils auraient dû l'être. Le résultat fut que ces articles ne furent exposés que très tard, de sorte qu'il perdit une bonne occasion de disposer de l'espace qui lui était assigné, et il eut à s'en servir désavantageusement.

Sir CHARLES TUPPER: J'ai déjà dit que M. Ballantyne n'était arrivé qu'après l'ouverture de l'exposition, et alors il n'y avait pas un seul fromage sous ses soins en Angleterre. Lors de l'ouverture l'espace assigné était occupé par de magnifiques produits de fromage exposés par un autre monsieur, M. Miller, d'Ingersoll. M. Ballantyne se plaignit beaucoup que cet espace eut été donné à un homme qui n'était pas fabricant de fromage; et je lui dis qu'en l'absence d'un représentant du Canada, j'avais été content de trouver un homme qui avait du si beau fromage. M. Miller fit des arrangements avec les plus grands vendeurs de fromage en Angleterre. MM. Spiers et Pond avaient le fromage canadien dans tous les restaurants, et prirent des mesures pour donner beaucoup de vogue au fromage canadien. Je puis montrer à mon honorable ami, ou déposer sur la table, la lettre que m'envoya M. Ballantyne, me remerciant de ma bonté et de la courtoisie avec laquelle il avait été traité, et déclarant qu'il avait lui-même décidé de ne pas exposer ses produits que tard dans la saison. Ces explications, je pense, peuvent suffire pour réfuter toute accusation de manque d'attention, de ma part, envers M. Ballantyne. Lorsque son fromage arriva l'exposition était remplie, et je n'avais pas réussi à obtenir du département des arts l'espace que j'ai obtenu dans la suite; mais je lui donnai un espace dans un des meilleurs centres, près du trophée agricole. Un autre monsieur fut envoyé par le gouvernement d'Ontario, il fut enchanté de sa réception et rendit témoignage des avantages qu'on lui procura.

M. TROW: J'ai été informé que le fromage d'Ingersoll avait été envoyé pour être vendu et non pour être exposé, et que celui de M. Ballantyne était spécialement destiné à

Sir CHARLES TUPPER

l'exposition, et que des arrangements avaient été faits à ce sujet avant son expédition du Canada, mais il y eut quelque retard en route, le bateau arriva à Liverpool une semaine ou dix jours en retard, et par conséquent M. Ballantyne perdit la chance d'exposer le meilleur fromage du Canada.

M. ELLIS: Je vois dans un des livres bleus officiels du Nouveau-Brunswick la plainte suivante faite par l'agent de cette province :

La malheureuse idée d'employer un certain nombre d'Anglais dans la section canadienne, de même que dans les bureaux, fut cause de beaucoup de confusion. La suppression des noms des commissaires actifs, des agents et des représentants, du catalogue et de toute autre publication, de même que le manque d'insignes chez les officiers en charge des diverses sections, a diminué considérablement le succès de l'exposition.

Plusieurs chances excellentes furent perdues par le fait que les commerçants étaient officiellement envoyés aux représentants scientifiques plutôt qu'aux représentants actifs. Bien que cela ait pu être honorifique pour les premiers, ça ne servait certainement pas les intérêts commerciaux du Canada.

Je n'ai pas été à l'exposition et je ne sais pas jusqu'à quel point la plainte de M. Cornwall est justifiable, mais la province du Nouveau-Brunswick est assez importante pour que l'on attire l'attention sur ce sujet.

M. DAVIES (I. P.-E.): Je crois qu'il est regrettable que l'honorable ministre ait accédé aux sollicitations des spéculateurs qui se sont efforcés de mettre leurs produits d'Anticosti sur le marché anglais, et leur ait donné de l'espace dans l'exposition. Je n'ai pas eu l'occasion d'être là moi-même, mais un certain nombre d'habitants de l'île du Prince-Edouard ont rapporté des copies du prospectus mis en circulation par les spéculateurs, faisant ressortir les avantages de l'île d'Anticosti comme district agricole. Cela était tout à fait absurde. Ces circulaires renfermaient les données les plus exagérées que j'aie jamais vues. Ceux qui connaissent quelque chose de l'île d'Anticosti ne pouvaient croire que des hommes honnêtes ou sains d'esprit pussent publier des mensonges aussi exagérés et aussi absurdes, et les messieurs dont j'ai parlé plus haut me disent que l'exposition sous le nom du Canada et de son commissaire était bien propre à tromper ceux qui cherchaient à faire des placements. Je regrette excessivement que le commissaire qui jugea à propos de donner une exposition séparée à l'île d'Anticosti, et par là exposa à compromettre le nom du Canada en trompant un bon nombre d'Anglais, je regrette, dis-je, qu'il n'ait pas fait le même arrangement pour quelques-unes des provinces. Les produits des provinces maritimes étaient mêlés avec ceux du reste du Canada. Il n'y avait pas de terrain séparé pour l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse ou le Nouveau Brunswick. En visitant l'exposition on ne pouvait se faire la moindre idée que dans le Canada il y avait le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse ou l'île du Prince-Edouard.

Quelques DÉPUTÉS: Oh!

M. DAVIES (I. P.-E.): Les honorables messieurs d'Ontario semblent rire de la chose; mais il était très convenable que les provinces maritimes qui forment un groupe séparé, comme ces provinces-ci, fussent placées ensemble à l'exposition, afin de faire voir au peuple anglais les avantages que ces provinces offrent à ceux qui désirent immigrer. C'était à un des avantages que nous nous attendions de retirer de l'exposition, et que nous avons perdu par suite du mélange des produits de ces trois provinces avec les produits du reste du Canada. Mais j'espère qu'à l'avenir nous ne prendrons pas l'île d'Anticosti sous noire protection, et j'espère que le ministre a signalé aux acheteurs la fausseté de ce prospectus qu'il a vu, je n'en doute pas.

Sir CHARLES TUPPER: Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit, c'est-à-dire que j'ai fait tout mon possible. Je ne connaissais rien de l'île d'Anticosti si ce n'est mes souvenirs que ce parlement avait dû plusieurs fois envoyer du secours à cette île pour empêcher la population de